

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XX (1895)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

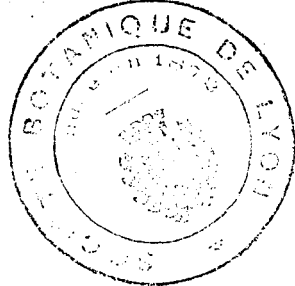


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1895



LES GENTIANELLA

DU GROUPE GRANDIFLORA

PAR

Le D^r SAINT-LAGER

En 1876, MM. Perrier de la Bathie et Bern. Verlot avaient trouvé sur le territoire de Saint-Bon, en Savoie (canton de Bozel), une Labiacée, l'*Horminum pyrenaicum*, dont la présence, loin de ses deux centres de création, les Pyrénées et le nord de l'Italie, avaient excité à bon droit leur étonnement.

Dans un Mémoire récemment publié (1), MM. Perrier et Songeon, à qui nous sommes redevables de tant de renseignements relatifs à la flore savoyarde, ont indiqué avec plus de précision la station de cette plante au fond de la vallée de Saint-Bon, dans la Grande et la Petite Val, où elle forme une colonie représentée actuellement par un grand nombre d'individus. Ils ajoutent : « L'auteur d'une Flore du bassin moyen du Rhône, *si souvent mal informé*, a prétendu que l'*Horminum pyrenaicum* est naturalisé à Saint-Bon. Or, cette plante appartient à la catégorie des espèces disjointes et n'est pas plus naturalisée à Saint-Bon que le *Teucrium pyrenaicum* dans les environs de Monestier-de-Clermont, au pied de la Moucherolle, pas plus que

(1) Notes sur quelques pl. nouv. de la Savoie, Bullet. Herbar Boissier, page 428, tome II, 1894.

l'Hypericum nummularium dans le massif de la Grande-Chartreuse ».

Pour répondre à cette accusation aussi injuste au fond que malveillante dans la forme, il suffira de citer la phrase (p. 669, Flore de Cariot, 8^e édit.), qui a excité l'indignation et le courroux du rédacteur de l'article dont j'ai rapporté le passage visant une de mes nombreuses erreurs (1). « *L'Horminum pyrenaicum* (*violaceum* Jean Bauhin), plante des Pyrénées centrales et des montagnes de l'Italie septentrionale, est naturalisée à Saint-Bon, près Bozel (Sav.) Nous ne savons si elle y a été semée fortuitement ou intentionnellement. » Suit la description de cette Labiacée.

Comme on le voit, j'ai simplement exprimé mon ignorance relativement au mode d'introduction de cette plante au fond d'une vallée fermée par de hautes montagnes et éloignée de 160 kilomètres de sa station la plus proche des Alpes italiennes et de 300 kilomètres de la plus proche station pyrénéenne. Les graines des Labiées n'ayant pas d'aigrettes et n'étant pas comestibles, ne sont pas transportables par le vent, ni par les oiseaux. Par conséquent, elles ne peuvent s'étendre que lentement en parcourant successivement de courtes étapes. Il est donc permis de manifester quelque étonnement lorsqu'on voit une colonie d'*Horminum pyrenaicum* non reliée par des colonies intermédiaires à son centre de création dans le nord de l'Italie et dans la chaîne pyrénéenne. En disant que l'espèce est disjointe de ce centre, on ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà ; mais nous étions curieux de savoir comment s'est faite la disjonction. Si la plante a été semée fortuitement, c'est-à-dire par les moyens ordinaires de dissémination naturelle, ce ne peut être que par un troupeau de moutons venu directement d'Italie et amené en un seul voyage au fond de la vallée de Saint-Bon.

Je ne pensais pas commettre une grande impiété en émettant, sous forme très dubitative, le soupçon que *l'Horminum* a pu aussi être semé intentionnellement au fond de la vallée de Saint-Bon par quelque botaniste désireux d'enrichir la Flore de

(1) En ce qui concerne la forme, je me plais à disjoindre les deux collaborateurs, parce que j'ai eu d'excellents rapports avec M. le baron Perrier de la Bathie, que je tiens pour un parfait gentilhomme, incapable de manquer aux règles de la courtoisie.

son pays. On m'a dit, pendant un séjour que j'ai fait dans la vallée de Brides et de Bozel, qu'un curé de la Perrière se plaisait à semer des graines de plantes étrangères au pays. De pareilles tentatives, loin d'être blâmables, sont au contraire dignes d'encouragement, surtout lorsqu'elles sont instituées dans le but d'élucider certaines questions de Phytostatique. J'ai moi-même essayé plusieurs expériences de cette sorte; malheureusement la plupart ont été entravées, parce que près des grandes villes, les semis et plantations de végétaux sauvages ont des ennemis beaucoup plus nombreux que dans la Petite et la Grande Val de Saint-Bon.

La mauvaise humeur manifestée à mon égard par M. Songeon viendrait-elle de ce que j'ai pris la liberté de ne pas adopter entièrement son avis relativement au rang hiérarchique qu'il convient d'assigner à *Asperula Jordani* et en ce qui concerne le remplacement de la dénomination expressive *Gentiana excisa* Presl par celle de *G. Kochiana*?

Dussé-je être de nouveau accusé d'ignorance, je persiste à considérer *Asperula Jordani* comme un état de l'*Asp. longiflora* à fleurs très longues, à feuilles plus courtes et plus larges. J'ai eu beau examiner les Aspérules de la vallée de Tignes sur le lieu même où ont été cueillis les spécimens décrits par MM. Perrier et Songeon, je n'ai pu me résoudre à scinder en deux ou plusieurs espèces l'Aspérule à longues fleurs, d'après le caractère très variable de la dimension des fleurs et des feuilles. Je ne suis d'ailleurs pas le seul botaniste qui ne soit pas parvenu à discerner sûrement *Asp. Jordani*, car suivant MM. Perrier et Songeon, les plantes distribuées sous ce nom à la Société dauphinoise d'échange, en 1881, et provenant les unes de la Savoie (n° 2910), les autres des Hautes-Alpes (n° 2910 bis) sont en réalité *Asp. longiflora* Waldst. et Kit. Cependant, MM. Didier, Faure, Arvet-Touvet et Chaboisseau, qui ont cueilli les susdites Aspérules, étaient (et deux d'entre eux sont encore) d'excellents observateurs, connaissant admirablement la Flore des Alpes françaises (Soc. dauph. d'échange, 8^e bull., p. 305).

D'après mes observations, je suis porté à considérer *Asp. longiflora* elle-même comme une race d'*Asp. cynanchica* se reliant au type commun par de nombreux intermédiaires. Tous les botanistes expérimentés savent que l'*Asp. cynanchica* est extrêmement polymorphe, à ce point que non seulement elle

varie suivant les pays et les conditions d'habitat, mais en outre que dans un même lieu elle présente diverses modifications dont la véritable valeur ne peut être appréciée que par une étude d'un grand nombre d'individus sur le terrain. Les botanistes qui ont négligé cet examen ont souvent été conduits inconsciemment et de bonne foi à faire un choix des variations extrêmes et à élever celles-ci à la dignité d'espèces. A plus forte raison, cela est-il arrivé aux botanistes qui ont décrit des plantes envoyées par leurs correspondants.

En vertu de la notion de polymorphisme, qui est pour moi le phare lumineux de la Botanique descriptive, je considère *Viola ambigua* Thomas comme une race à stipules plus étroites et plus abondamment ciliées de *Viola ambigua* Waldstein et Kitaibel. En conséquence, j'estime qu'il convient de l'appeler *V. ambigua* W. Kit. forme *ciliata*, plutôt que *V. Thomasiana* Perrier et Songeon. Je me borne présentement à exprimer le regret que Waldstein et Kitaibel n'aient pas donné à la Violette décrite par eux un nom spécifique rappelant un caractère organique.

Troisième grief. — J'ai repoussé parmi les synonymes le nom de *Gentiana Kochiana* que MM. Perrier et Songeon ont voulu substituer à celui de *Gentiana excisa* créé en 1828 par Presl pour désigner la Gentiane du groupe *acaulis* que Gasp. Bauhin, le premier, sépara nettement sous la désignation de *Gentianella* alp. LATIFOLIA *magnoflore* d'une autre Gentiane, *G. alp.* ANGUSTIFOLIA *magnoflore*, avec laquelle on la confondait. Celle-ci est la forme que j'ai proposé d'appeler *G. coriacea*, Gentiane à feuilles coriaces (Flore de Cariot, 8^e édit., p. 586) au lieu de *G. Clusii* Perr. et Song., *G. acaulis* Koch et permulti auctores, *G. acaulis* β *media* Gren. et Godr.

Pour plus de clarté, il me paraît utile de présenter un aperçu historique des progrès accomplis successivement dans la connaissance des quatre Gentianes du groupe *acaulis*: 1^o *G. excisa* Presl; 2^o *G. alpina* Vill.; 3^o *G. angustifolia* Vill.; 4^o *G. coriacea* St-L.

Cette dernière est la plus anciennement connue et aussi celle dont l'aire de dispersion géographique est la plus étendue. Il est présumable, sans qu'on puisse l'affirmer sûrement, que c'est la *Gentiana quarta* de Tragus (Hist. stirp., 175), dont Gesner essaya vainement la culture prolongée dans son jardin (Horti

Germ., 260). Elle fut décrite et figurée par Lobel sous le nom de *Gentiana helvetica* (Advers., 130, Icones stirp., 310); par Dalechamps sous la dénomination de *Gentianella minima latifolia* (Hist. plant., 828); par Panckow = *Gentianella Campanulæ flore purpureo, helvetica* (Herbarium, p. 192, fig. 471); par De l'Écluse (Clusius) = *Gentianella major verna* (rar. plant. Histor., 314); par Jean Bauhin = *Gentianella alpina magno flore* (Hist. plant. III, 523); par Sweert = *G. alp. angustifolia* (Florileg., II, tab. 14); par Morison = *G. verna major* (Plant. Hist., sect. XII, tab. 5, fig. 14); par Barrelier = *G. minor acaulos Violæ Marianæ flore* (Plantæ, tab. 110) (1); par Boccone = *G. alpina* (Museo di piante, II, 21, tab. 6); par Jacquin = *Gent. acaulis* (Flora austriaca, II, 135). Quelques-unes de ces figures, surtout celles qui ont été faites d'après Lobel, sont peu fidèles.

Il me paraît inutile de prolonger cette énumération en citant les figures représentant la Gentianelle à feuilles étroites et coriaces dans les Iconographies modernes, lesquelles sont plus généralement connues des botanistes que les anciennes.

Une seconde étape dans la connaissance des Gentianelles du groupe *acaulis* est marquée par la découverte que fit Gaspard Bauhin d'une autre espèce à feuilles largement ovales (*folia unciam lata, duas uncias longa*) dont il avait reçu des spécimens cueillis dans les Alpes de la Suisse. Il la décrivit dans le *Prodromos theatri botanici* (p. 97, cap. X, 1) sous le nom de *Gentianella alp. latifolia magno flore*, et, comme il a été déjà dit plus haut, il imposa à l'autre espèce à feuilles étroites et coriaces, la dénomination de *Gentianella alp. angustifolia magno flore* (Pinax, 187).

G. Bauhin avait négligé d'indiquer les autres caractères, tirés de la conformation du calyce et de la corolle, qui permettent de différencier avec une parfaite netteté les deux susdites Gentianelles. De cette omission, il résulta que Jean Bauhin refusa d'admettre l'autonomie spécifique de la *Gentianella latifolia* et la considéra comme une variété à feuilles larges du type principal : « has diversas esse plantas perperam statuit Frater. » L'écho de cette opinion erronée s'est répercuté jusqu'à

(1) On appelait *Viola Mariana la Campanula medium* L., si heureusement appelée *C. grandiflora* par Lamarck.

nos jours. Dans sa *Flora italica*, Bertoloni n'a pas hésité à dire à propos de *G. acaulis* : « stirps mire ludibunda, unde falsæ species factæ sunt. » — Dans le *Species plantarum*, Linné avait admis comme type de *Gentiana acaulis* la Gentianelle à larges feuilles et comme variété β la Gentianelle à feuilles étroites de Gasp. Bauhin. — Dans la *Flore française* (3^e édit., III, p., 654) A. Pyr. de Candolle a pris pour type de *G. acaulis* la Gentianelle à larges feuilles et il énumère les variétés β *angustifolia* Vill., γ *alpina* Vill., δ . *G. caulescens* Lam., ϵ *flore albo*, ζ *flore pleno*. — Dans sa monographie des Gentianacées (*Prodr.*, IX, p. 115), Grisebach admet aussi comme type la Gentianelle à larges feuilles, puis comme variétés β *G. angustifolia* Vill., γ *G. alpina* Vill. — Dans la *Flore de France* (II, 492), Grenier blâma Koch d'avoir distingué spécifiquement *G. acaulis* et *G. excisa* d'après les caractères peu importants de la forme du calyce et des feuilles !! — On verra plus loin que les susdites Gentianelles ne diffèrent pas seulement par la conformation du calyce et des feuilles, mais aussi par celle de la corolle, qu'en outre, chacune d'elles a une localisation distincte et se perpétue indéfiniment par le semis de ses graines. Que faut-il de plus pour admettre leur autonomie spécifique dans le temps actuel ?

Un troisième progrès dans la connaissance de nos Gentianelles est dû aux observations faites en 1786 par Lamarck (*Dict. encycl.*, II, 637-638) et en 1787 par Villars (*Hist. pl. Dauphiné*, II, 526, *Atlas*, planche X).

Après avoir décrit sous le nom de *G. grandiflora foliis trinerviis*, la Gentianelle à larges feuilles de Gasp. Bauhin, Lamarck donne la description d'une variété β *G. grandiflora HUMILLIMA, foliis uninerviis* dont il avait reçu des spécimens cueillis sur les sommités des Alpes du Dauphiné, par Liotard qui, comme on sait, était le compagnon de voyage de Villars. Voici ce que dit Lamarck : la variété β est naine, sa tige n'a que 5 ou 6 lignes de hauteur et porte une belle fleur campanulée un peu ventrue, longue de 2 pouces ; les feuilles sont ovales, obtuses, charnues et n'ont que la nervure moyenne apparente.

L'année suivante, Villars qui connaissait bien cette plante pour l'avoir cueillie, en compagnie de Liotard, dans le massif de Belledonne et des Sept-Laux, donna une figure de celle-ci (*Atlas*, pl. X) et la diagnose suivante :

G. ALPINA. — *G. foliis ovalis subcarnosis enerviis obtusis* ;

corolla campanulata caulem æquante. C'est sans doute par distraction que Villars a écrit « *caulem æquante* » ; il faut lire *caulem excedente*. Du reste Haller n'avait pas commis la même faute et avait écrit : *flore campanulata caulis longitudinem excedente* (Enum. Stirp. Helvetiæ, 477).

J'estime qu'on ne doit pas hésiter à élever au rang d'espèce la *G. humillima* Lam., *G. alpina* Vill. Car, ainsi que l'ont dit avec beaucoup de justesse MM. Perrier et Songeon, sur le frais elle diffère au premier coup d'œil de *G. excisa* par ses feuilles incurvées d'un vert jaunâtre et glaucescent. A la vérité, la *G. excisa* se rapetisse lorsqu'elle croît sur les hautes montagnes, mais elle garde toujours des tiges plus élevées, des feuilles plus grandes, une souche plus robuste et ne présente jamais la teinte d'un vert jaunâtre et glauque qui fait reconnaître immédiatement la *G. alpina* Vill. En outre, les individus de *G. excisa* vivent isolés, tandis que ceux de *G. alpina* sont serrés les uns près des autres, de sorte que les rosettes de feuilles radicales forment de larges gazons. Quiconque a observé attentivement le mode de végétation, les tiges, les feuilles et les fleurs de ces deux plantes ne peut avoir la pensée de considérer, dans le temps présent, l'une comme une variété de l'autre. La recherche de la relation généalogique qui a pu exister à l'origine entre les Gentianelles est du domaine de la Botanique préhistorique. Il y a longtemps que ces jolies et mignonnes plantes ont cessé d'être des variétés dérivées successivement les unes des autres ou de quelque autre type disparu. Puisque, pour charmer les yeux des botanistes, elles ont donné depuis tant de siècles des preuves de persévérance, récompensons-les en leur accordant définitivement la dignité d'Espèce.

Agissons de même à l'égard d'une autre Gentianelle observée par Villars dans la chaîne calcaire qui s'étend depuis Lans et Saint-Nizier, à travers le massif de la Grande-Chartreuse jusque près de Chambéry. Villars n'a pas su la distinguer de la *Gentianella angustifolia* de Gasp. Bauhin ; il s'est borné à dire qu'elle diffère de *Gentianella latifolia* C. B. par ses feuilles oblongues, linéaires, à nervures non saillantes, par les divisions du calyce peu écartées à la base et enfin par les lobes de la corolle sinués-denticulés. Il est nécessaire d'ajouter, ainsi que l'ont fait MM. Perrier et Songeon, que cette espèce diffère de l'autre Gentianelle à feuilles étroites par ses feuilles charnues (non

coriaces), très luisantes à la face supérieure, comme si elles avaient été vernissées, par son calyce atteignant seulement le quart infér. de la corolle (non le tiers), à divisions un peu étalées (non appliquées sur la corolle), brusquement acuminées (non insensiblement atténuées de la base large jusqu'au sommet aigu), par sa corolle d'un bleu d'azur, marquée à la gorge de cinq taches d'un vert clair, à tube jaunissant par la dessiccation.

Les deux Gentianelles à feuilles étroites, *G. angustifolia* Vill. et *G. coriacea* St.-L. sont exclusivement calcicoles. La première, beaucoup plus rare, s'élève moins haut dans les montagnes que l'autre.

La Gentianelle naine (*G. alpina* Vill.) est exclusivement silicicole et vit à de plus grandes altitudes dans les Alpes granitiques, gneissiques et schisteuses que la Gentianelle à larges feuilles (*G. excisa* Presl).

Celle-ci n'est pas absolument calcifuge, car elle vient aussi dans les massifs calcaires, sur des sols contenant un peu de carbonate de chaux mélangé à une forte proportion d'humus ou de silicates alcalino-terreux.

Puisque, abstraction faite de toute considération rétrospective relativement à leur généalogie, nos Gentianelles sont, dans le temps présent, quatre unités spécifiques se reproduisant invariablement par le semis de leurs graines et distinctement localisées, nous devons donner à chacune d'elles un nom particulier afin de bien nous entendre quand nous en parlerons. Il est clair que celui de *Gentiana acaulis* attribué par un grand d'auteurs, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de nos Gentianelles, n'est plus qu'un souvenir historique, rappelant les diverses phases par lesquelles a passé la connaissance de la question qui nous occupe actuellement. Tout au plus pourrait-il être conservé comme titre d'un groupe idéal, c'est-à-dire d'une section dans le genre *Gentiana*. Toutefois, comme l'épithète *acaulis* (sans tige) exprime une idée fautive, même en ce qui concerne la Gentianelle naine, il serait préférable d'adopter *Gentianella grandiflora* comme titre de la section comprenant les quatre Gentianelles si remarquables par la grandeur de leurs fleurs par rapport à celle de la tige. Déjà dans le *Pinax*, G. Bauhin les avaient désignées par l'appellation *Gentianella alp. magno flore*. Par opposition, on nommerait *Gentianella parviflora* le groupe comprenant *G. verna*, *brachyphylla*, *bavaria* et *pumila*.

Comment faut-il nommer chacune de nos quatre Gentianelles à grande fleur ? Les botanistes qui prennent pour base de la nomenclature la règle inviolable de priorité doivent être bien embarrassés en cette occurrence. En effet, nous savons que Linné admettait : 1° *Gentiana acaulis* ; c'est celle qui fut appelée *G. excisa* par Presl, puis *G. Kochiana* par M. Perrier ; j'expliquerai plus loin les motifs de ce changement ; 2° *G. acaulis* β *angustifolia*, Gasp. Bauhin ; c'est celle que Koch nomma *G. acaulis* et que MM. Perrier et Songeon ont appelé *G. Clusii*, alléguant que Clusius (de l'Écluse) est le premier qui ait bien décrit cette plante. Cette assertion est fort contestable pour quiconque a lu attentivement la description donnée par le botaniste d'Arras. Au surplus les épithètes spécifiques tirées d'un nom d'homme sont les plus mauvaises. Par surcroît de complication, Villars, ne connaissant pas la *Gentiana angustifolia* de G. Bauhin et de Linné, a donné ce dernier nom à la Gentianelle dauphinoise du massif de la Grande-Chartreuse et du massif de Lans qui, au delà de la cassure où coule l'Isère, forme la suite du précédent. Un grand nombre d'auteurs, ne connaissant pas la susdite Gentianelle dauphinoise, ont attribué à Villars la paternité de la dénomination *G. angustifolia*, mais ils ont appliqué celle-ci à la plante ainsi nommée antérieurement par Gasp. Bauhin et Linné. Enfin, vinrent MM. Perrier et Songeon qui, les premiers, surent donner exactement une diagnose différentielle des quatre Gentianelles à grande fleur et eurent le mérite de faire valoir, comme il convenait, l'autonomie spécifique de chacune d'elles. Puisque la garantie d'identité est la condition essentielle de l'attribution de priorité des noms, c'est au travail de ces botanistes qu'il faudrait se référer pour la dénomination des Gentianelles. Malheureusement, après avoir eu la sagesse de conserver les dénominations de *Gentiana alpina* qui ne donne lieu à aucune ambiguïté et celle de *G. angustifolia* Villars, qu'on peut garder à condition de la bien définir, ils ont inventé celles de *G. Kochiana* et de *G. Clusii*, qui toutes deux, ont le défaut inhérent aux dénominations spécifiques *hominales*. MM. Perrier et Songeon semblent avoir une prédilection particulière pour ces épithètes insignifiantes, puisque sur sept noms créés par eux, quatre (*Viola Thomasiانا*, *Asperula Jordani*, *Gentiana Clusiana*, *G. Kochiana*) rappellent le nom d'un botaniste.

Outre la considération générale en vertu de laquelle les dénominations spécifiques tirées d'un nom d'homme doivent être rejetées, il existe un motif tout à fait décisif pour repousser l'appellation *Gentiana Kochiana* proposée par MM. Perrier et Songeon en remplacement de *G. excisa* Presl. Il est à noter que cette dernière a été maintenue par les botanistes autrichiens, suisses et allemands, tandis que celle de *G. Kochiana* a été généralement adoptée par les botanistes français. J'ai donc lieu de croire qu'au moins une fois en ma vie, j'aurai fait connaître à mes compatriotes un chapitre de l'histoire de la Botanique qu'ils ignoraient. Ils verront ainsi que je ne suis pas le seul à qui on puisse adresser le reproche d'être quelquefois « mal informé ».

MM. Perrier et Songeon ont inscrit parmi les synonymes de leur *G. Kochiana* : « *G. excisa* Koch, non Presl; » — puis parmi les synonymes de *G. alpina* Vill. : « *G. excisa* Presl, teste Braune ». De ces indications synonymiques, il résulte manifestement que, suivant MM. Perrier et Songeon, Koch se serait trompé en décrivant, sous le nom de *G. excisa* Presl, la Gentianelle grandiflore à larges feuilles, car la plante à laquelle Presl a imposé la dénomination *G. excisa* ne serait autre que la Gentianelle naine appelée *G. alpina* par Villars. C'est pourquoi, afin de sortir du gâchis où nous aurions plongés Presl et Koch, nos savants botanistes ont proposé d'appeler dorénavant *G. Kochiana* la plante faussement appelée par Koch *G. excisa*. C'est assurément une noble manière de pratiquer la charité chrétienne à l'égard des pécheurs, même non repentants.

Avant de démontrer la fausseté de l'interprétation ci-dessus mentionnée, il est juste de dire que celle-ci a été empruntée par MM. Perrier et Songeon à Grisebach, auteur de la Monographie des Gentianacées (Prodr. syst. natur. regni veget., tome IX, p. 115-116). Comment auraient-ils pu soupçonner que le célèbre professeur de Göttingen a négligé de lire la description originale de *G. excisa* faite par Presl lui-même, en 1828, dans la *Flora* de Regensburg (p. 267-269, tome XI, 1828), et a accepté aveuglément l'assertion de Braune, lequel, d'après des spécimens d'herbier mal étiquetés, a déclaré que *G. excisa* Presl est identique à *G. alpina* Vill.? Que si Grisebach a lu la description faite par Presl, nous serions forcé, chose bien plus grave encore pour l'auteur de la Monographie des Gentianacées, de conclure qu'il n'a jamais vu la Gentianelle à larges feuilles !

Afin de faciliter aux botanistes le choix à faire entre les deux termes de cette alternative, et surtout afin de les convaincre que Koch ne s'est pas trompé en disant que Presl est le premier qui ait bien décrit, sous le nom de *G. excisa*, la Gentianelle à larges feuilles, je vais extraire de la note de Presl ce qui est utile à ma démonstration. On remarquera que Presl, ignorant que Gasp. Bauhin avait déjà brièvement indiqué quelques-uns des caractères de cette espèce, a cru l'avoir découverte.

« C'est pour un botaniste un grand bonheur de pouvoir découvrir une nouvelle espèce dans un genre remarquable par la grandeur et le beau coloris des fleurs. J'ai eu la bonne fortune de distinguer une nouvelle Gentiane croissant en Allemagne, et vraisemblablement aussi en Suisse, et qui a toujours été jusqu'à présent méconnue et confondue avec *Gentiana acaulis*. Je l'ai trouvée mélangée avec celle-ci dans tous les herbiers de Prag. Cependant elle en diffère tellement par la conformation de son calyce, caractère très important dans le genre *Gentiana*, qu'il n'est pas possible d'élever le moindre doute relativement à son autonomie spécifique.

Voici la diagnose abrégée et la description détaillée de ma nouvelle espèce.

GENTIANA EXCISA.

G. corolla campanulata quinquefida caulem uniflorum quadrangulum subæquante, laciniis calycinis hastatis, sinibus truncatis, foliis trinervis, infimis lanceolatis.

Habitat in alpinis Austriæ inferioris (mons Schneeberg), Salzburgi (mons Untersberg).

Caulis triquadripollicaris..... Folia opposita, glaberrima, trinervia, infima in rosulam congeste patentissima sesquipollicaria lanceolata, reliqua multo minora ovata erecto-patentia, distantia. — Flos solitarius 26-27 lineas longus, erectus. — Calyx quinquefidus, laciniis dentiformibus hastatis acuminatis, id est *ex angustiore basi in ovatam figuram dilatatis*, interstitiis inter lacinias seu *sinibus unam lineam longis recte truncatis*. — Corolla campanulata quinquefida, tubo basi flavescente apice cærulescente, fasciis quinque flavicantibus cæruleo punctatis, laciniis ovatis acutis patentissimis elegantissime cæruleis. — Stamina..... stigmata..... capsula....., etc.

Differt a *Gentiana acauli laciniis calycinis hastatis* (non lanceolatis contiguis), *interstitiis seu sinubus rectis truncatis* (non acutis). »

Presl aurait pu ajouter que la *Gentiana excisa* diffère encore de sa congénère par ses feuilles infér. largement ovales-lancéolées (non elliptiques lancéolées, très aiguës), trinervées, molles (non coriaces et raides, non terminées en pointe cartilagineuse), de sorte que si on enlevait les corolles et les calyces, on pourrait encore distinguer l'une de l'autre les deux susdites *Gentianes* par le seul examen des feuilles.

Quoique la découverte de la *Gentianelle* à larges feuilles et à sinus calycinal tronqué appartienne à Gasp. Bauhin, il est certain que Presl est le premier botaniste qui ait bien décrit cette espèce, et il a eu le mérite de lui donner un nom spécifique rappelant un des caractères différentiels, à savoir : la troncation pareille à celle qu'on pourrait faire dans le sinus calycinal en coupant celui-ci au moyen de ciseaux (*excisa*).

Si Braune et Grisebach, au lieu de s'en tenir à des spécimens d'herbiers souvent mal étiquetés en ce qui concerne le lieu de provenance, avaient cueilli eux-mêmes *G. excisa* Presl et *G. alpina* Vill., si de plus ils avaient lu attentivement la description donnée par Presl, il ne leur serait pas venu un seul instant à l'esprit la pensée d'appliquer la susdite description à la *Gentianelle* naine.

En effet, il est impossible d'attribuer à celle-ci les caractères clairement énoncés par Presl : « Calyce à sinus tronqué; tige de 3-4 pouces; feuilles trinervées, les basilaires ovales-lancéolées, ayant jusqu'à un pouce et demi de longueur. »

Mes chers frères, méfions-nous des citations de seconde et de troisième main et ayons soin de recourir au texte même des auteurs dont nous discutons les opinions. Au surplus, puisque des savants de la plus haute valeur se sont quelquefois trompés, soyons indulgents les uns pour les autres. La Charité nous l'ordonne, la Prudence nous le conseille !

Deux conclusions principales découlent de la présente étude :

1° Les quatre *Gentianelles* du groupe *Grandiflora* sont autant d'unités spécifiques distinctes, très bien décrites comme telles par MM. Perrier et Songeon. *Gentiana acaulis* est une conception purement idéale, c'est-à-dire dépourvue de réalité objective, et d'ailleurs exprimée par un terme inexact.

2° Les dénominations *Gentiana excisa* Presl, *G. alpina* Vill., *G. angustifolia* Vill., déjà consacrées par un long usage, méritent d'être conservées. Il est entendu que l'épithète spécifique *angustifolia* s'applique exclusivement à l'espèce dauphinoise connue de Villars.

Enfin, au lieu de la dénomination insignifiante *G. Clusii* Perr. et Song., je propose celle de *G. coriacea* (G. à feuilles coriaces) qui a l'avantage de rappeler un caractère très apparent.